



RESTITUTION BALADE URBAINE DU 6 MARS Groupe magenta

Voie ferrée

Le groupe se réunit sous la VEBE, dans un univers bruyant et occupé par la voiture pour démarrer la balade. Nous rejoignons la voie ferrée par la rue Saint Vincent de Paul.

Les premières interventions concernent la préservation de la voie ferrée en tant que trace patrimoniale, un élément qui raconte les lieux, un symbole. Elle pourrait être intégrée aux futurs aménagements. Un parcours « histoire industrielle » pourrait compléter les circuits existants.

Au sujet des mobilités, les habitants font part du délaissement du quartier par le réseau de transports en commun au cours du temps.

La voie ferrée est utilisée pour se promener, se déplacer mais surtout à l'intérieur du quartier. C'est un espace agréable, éloigné de la circulation, qui mérite d'être entretenu et aménagé pour faciliter la promenade. La ville n'est pas loin, mais paraît inaccessible.

De plus, la voie ferrée ne traverse le quartier que dans un seul axe. Bien qu'elle soit située entre le canal et la Meurthe, aucun chemin n'est aménagé pour traverser le quartier dans sa largeur. Il n'existe aucune connexion entre les deux trames bleues.

Concernant les activités commerciales sur le site Alstom, elles sont inexistantes. Les commerces les plus proches se situent au Faubourg des Trois Maisons ou au quartier Meurthe-Canal. Le centre commercial Leclerc, l'arrêt Saint Georges sont finalement proches mais l'espace est si peu aménagé que le quartier oblige les habitants à emprunter des axes principalement routiers, peu confortables pour les piétons. Bien qu'agréable pour les piétons, le quartier semble encore très enclavé.

Le caractère naturel de la voie en fait un espace préservé, à l'abri de la circulation, du trafic routier qui est dense sur la rue Oberlin. Aussi, la petite faune présente dans les jardins (écureuils, hérissons, ...) appelle une attention aux continuités écologiques avec la Meurthe, la Pépinière, le bras vert. La Meurthe est également un réservoir de biodiversité peu visible, de nombreux oiseaux sont présents sur la ripisylve et le bras vert. Il y a également de nombreux pêcheurs, des usagers à prendre en compte et qui sont très présents sur cette partie de la Meurthe.

La nature présente dans le quartier participe pleinement à la qualité de vie.

La culture artistique nancéienne est aussi ici. L'art urbain est présent dans le quartier au travers des nombreux graffitis, sans jugement de valeur.

L'ensemble des participants ont fait part de leur attachement aux éléments dessinés et reconnaissent l'importance de cet art dans l'identité du quartier.

Le Port, carrefour Pont levant

L'espace contraste avec le calme de la voie ferrée. Les participants nous font part de la grande dangerosité du carrefour, un espace accidentogène et bruyant où le piéton, cycliste ou personne âgée ont du mal à trouver leur place.

La ville est effectivement toute proche si on rejoint le faubourg des Trois Maisons, mais le parcours pour rejoindre le centre-ville n'est pas évident et long pour la plupart des personnes âgées du groupe. Il leur est plus facile d'utiliser la passerelle Lecreux qui peut être difficilement accessible aux plus fragiles au cours des saisons. Une nouvelle passerelle semble nécessaire pour désenclaver le quartier. Plusieurs propositions émergent, sur une voire deux passerelles : d'un côté ou de l'autre de la glacière ou le long de la VEBE, avec en référence la passerelle piétonne de Malzéville.

« *Le canal n'a pas encore été inscrit dans la ville* » note un habitant.

La promenade haute au bord du canal est un atout, elle isole de la rue Oberlin, une rue encombrée, accidentogène pour le piéton, étroite et enchâssée entre le talus du canal et la façade bâtie du site : « *On est comme dans une boîte à chaussures* ».

Les participants partagent la nécessité d'inclure le canal dans le quartier, pour cela, il est suggéré de retrouver des usages sur le bord du canal : des terrasses de bar, des bancs, « *un lieu de vie mais apaisé* », un parking à vélo, des transports en commun. Ces fonctions peuvent être compatibles avec un stationnement véhicules. Les architectes présents expliquent qu'un parc de stationnement peut proposer des fonctions différentes en fonction des activités de ses usagers. Ainsi un parking occupé par des salariés en journée sera vide en fin de journée et le week-end. L'enrobé n'est pas la seule réponse à l'aménagement d'un parking. L'échange ouvre les participants à se questionner sur le stationnement à l'intérieur du futur quartier

écologique et de la cité judiciaire qui pourrait être mutualisé avec d'autres fonctions durant le week-end.

La courbe des façades suivant celle du canal est remarquée par les participants. Ils font unanimement part de la qualité de façade, de la manière dont elle participe à l'identité du quartier : « *Alstom, c'est cette façade !* ». Elle est visible depuis les deux rives et des cheminements qui conduisent à la Pépinière, relie le quartier à la ville.

Vue sur les halles de montage et visite des bâtiments.

La découverte de la structure métallique des halles conduit les participants à s'interroger sur la conservation de la charpente, des éléments métalliques au sein de la Cité Judiciaire.

La petite halle et son prolongement, leur découverte mise en perspective avec la visite du quartier amènent les participants à se projeter sur des usages :

- un espace de restauration ;
- un espace de co-working ouvert et peu coûteux pour que les usagers puissent bénéficier de l'espace sans être un professionnel à la recherche d'un temps programmé à moyen terme ;
- l'accueil d'expositions éphémères ;
- un lieu d'accueil, de réunions pour les petites associations gratuit ou avec une simple participation aux frais d'usages ;
- de l'animation les week-ends ;
- des espaces pour les enfants.

Ces échanges avec les participants trouvent une réponse dans la création d'un tiers-lieu, la référence de l'écosystème Darwin à Bordeaux leur parle. Il en ressort un lieu sans mono fonction attribuée, mais un espace alternatif, construit avec les usagers.